

établir des rapports réguliers et permanents entre les Mutualités du monde entier.

Dans ces dernières années, les Fédérations se multipliaient non seulement en France et en Belgique, mais encore en Italie. De plus en plus s'ébauchaient entre ces groupements des relations qui ne pouvaient manquer d'avoir un jour une sanction pratique.

Presque simultanément, Keller, à Paris ; Mario Abiatte, délégué de la Fédération italienne des Sociétés de secours mutuels, à Florence, jetaient les bases du futur accord. Il fut conclu à Liège, où la Belgique avait convié les mutualistes à un second Congrès international.

Au programme, à côté de l'étude des divers grands services communs à tous les pays, figuraient deux questions qui devaient servir d'amorce à la grande œuvre de la Mutualité internationale ; entente internationale sur la statistique de la Mutualité ; création du Bureau international permanent d'études mutualistes et des Congrès de la Mutualité.

Il paraît — et M. Scheere, auteur d'un remarquable rapport, l'a péremptoirement démontré — que les statistiques relatives à la maladie, c'est-à-dire à "l'incapacité du travail professionnel", sauf en Autriche, laissent fort à désirer dans tous les Etats, alors que ceux-ci auraient le plus grand intérêt à adopter un système uniforme d'études et de travaux permettant d'établir des tables de "morbidité", comme on l'a

fait pour la mortalité, et qui donneraient tous les renseignements relatifs à l'âge, à la profession, au milieu, à la maladie, à la durée de l'incapacité de travail.

L'assurance contre les maladies professionnelles, basée ainsi sur des règles scientifiques, pourrait être confiée aux Sociétés de secours mutuels sans qu'il en résultât soit pour les intéressés, soit pour elles-mêmes, le moindre mécompte. Mais une entente internationale de la Mutualité ne saurait être bornée à une pure statistique. Le problème des retraites d'invalidité et de vieillesse, imparfaitement résolu même dans les pays où on lui a donné une solution légale, appelle bien d'autres rapprochements. Certes, une nation qui renierait son propre génie, formée de la patine de plusieurs siècles, ne ferait point œuvre de progrès, et il n'est point question pour les mutualistes de n'importe quel pays de renoncer à leurs méthodes et de dépouiller l'originalité de leurs conceptions. Mais il se fait entre les diverses nations tourmentées du bien-être social des échanges continuels d'idées.

L'amour de l'humanité, qui devient la religion des peuples, l'instinct encore vague mais déjà fort d'une solidarité universelle fortifient ce lien au point de le rendre indestructible.

Aucun des délégués des dix-sept Etats participant au Congrès n'éleva la voix contre le projet qui fut voté d'enthousiasme.